



**Golfe du
Morbihan
Vannes
TOURISME**

GUIDE RANDO

EXTRAIT GRATUIT

GOLFE DU MORBIHAN VANNES

47 CIRCUITS DE RANDONNÉE

inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée



Voyageons ensemble

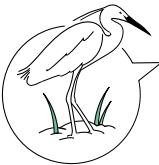
Charte du voyageur



En Bretagne,
sur ce territoire marin, urbain, paysan,
on murmure que...



Les *voyageurs* ne comptent pas pour du beurre.
La côte se montre plus *sauvage* que les habitants.
On reçoit des vagues d'émotions, même en pleine *tempête*.
On grave chaque instant dans sa *mémoire*, pas sur les pierres.
On ramasse ses déchets parce que c'est pas la *mer* à boire.
On retourne la *terre* des champs, pas le sable fin de l'estran.
On consomme local aussi naturellement que l'on *savoure* une crêpe.
On pose volontiers la bolée pour danser au *fest-noz*.
On *contemple* les ballets d'aigrettes sur la pointe des pieds.
On retrouve sa *liberté* sans s'échapper des sentiers de randonnée.
Les guides enchantent les visiteurs et ce n'est pas une *légende*.
La *rencontre* avec la Bretagne se partage avec fierté.



Les Offices de Tourisme de Bretagne vous souhaitent la bienvenue.

Degemer mat !

Projet soutenu par :

Partagez et signez la charte du voyageur :
www.charte-du-voyageur.bzh

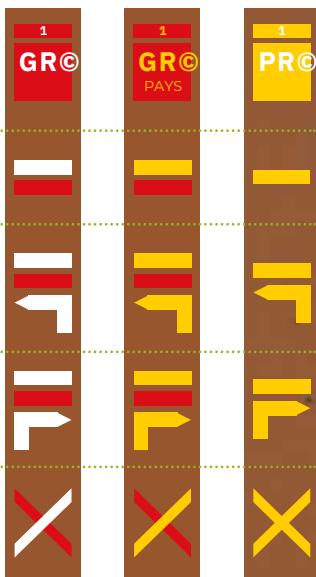


CONSEILS PRATIQUES aux randonneurs

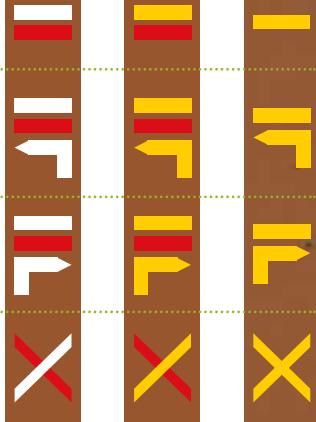
Suivez le balisage de la FFRandonnée

LES BALISES

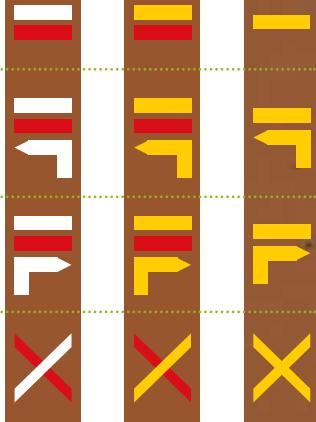
Type d'itinéraires



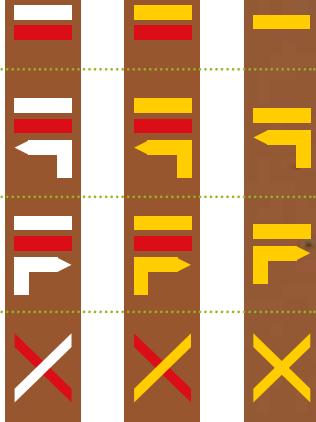
Bonne direction



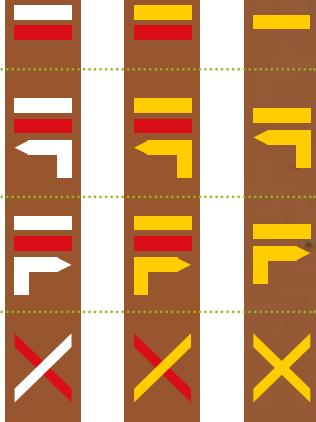
Tournez à gauche



Tournez à droite



Mauvaise direction



Ce logo indique la reconnaissance officielle par la Fédération Française de Randonnée de la qualité d'un itinéraire de petite randonnée sur le plan technique, mais aussi pour son caractère attractif (paysages, curiosités naturelles ou historiques).



Circuit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

1
Grande Randonnée

1
Grande Randonnée de Pays

1
Promenade & Randonnée



TREK RANDO GOLFE

150 km de randonnée sur le GR®34, au départ de Vannes

Des vacances de randonnée en toute liberté !

Une semaine de randonnée itinérante
en Bretagne sud, au cœur
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan !



CE SÉJOUR COMPREND :

- > 8jours / 7 nuits
- > Ce refuge naturel vous permettra d'admirer librement le patrimoine archéologique, architectural, culturel et écologique du Golfe 100% authentique.
- > Lors de vos pauses bien méritées, vous profiterez du confort des hébergements sélectionnés pour vous ainsi que d'excellents produits locaux.
- > Un circuit adapté à tous les niveaux avec de légers dénivelés
- > La découverte de la principale île du Golfe : l'Île-aux-Moines
- > Des randonnées sur le GR®34 et des traversées en bateau
- > Des hébergements sélectionnés pour vous permettre un repos optimal
- > Séjour randonnée en liberté
- > Un interlocuteur unique pour un séjour tout compris*
- > Une connaissance du territoire et des prestataires
- > Une expérience confirmée d'organisateur de voyages

*Base chambre double, en demi-pension, sous réserve de disponibilités.

+ D'INFOS +33 (0)6 62 09 49 86
info@cap-liberte.fr cap-liberte.fr

LÉGENDE DES CARTES

Le sentier côtier est exclusivement réservé aux piétons, en sont exclus les cycles, tous véhicules motorisés et les chevaux.

Cohabitation avec tous les autres utilisateurs : réduire sa vitesse particulièrement en VTT électrique et faire attention aux randonneurs à pied ou à cheval.

Dans les côtes, priorité à ceux qui montent.

Marche Nordique : Mettre les embouts de bâtons de randonnées sur le sentier côtier pour préserver les sols fragiles.



Départ



Office de Tourisme



À pied



À cheval



À vélo

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan



Crée en 2014, le Golfe du Morbihan est devenu le 50ème Parc naturel régional de France. Ce classement a pour objectif de protéger la qualité exceptionnelle des patrimoines naturels, paysagers et culturels, sans pour autant les mettre sous cloche.

UNE IDENTITÉ FORTE

Le Golfe du Morbihan, ce sont 17 000 hectares d'espaces maritimes parsemés d'îles et îlots, un concentré de paysages, une mosaïque de milieux d'un intérêt écologique majeur, des espèces animales et floristiques exceptionnelles et aussi une identité culturelle et patrimoniale forte, avec des hommes et des femmes pleinement impliqués pour leur territoire.

LE TOURISME DURABLE AU CŒUR DU PARC

L'objectif du Parc est d'accompagner un développement touristique compatible avec les principes développement durable. Il favorise l'émergence d'une offre touristique de qualité, accessible à tous, axée sur la découverte du patrimoine naturel et culturel du Golfe. Ce travail se fait de concert avec les offices de tourisme et les professionnels bénéficiaires « Valeurs Parc naturel régional » qui sont des relais incontournables des valeurs portées par le Parc.

L'emblème du Parc est l'hippocampe moucheté : jadis commun, il est aujourd'hui devenu plus rare dans la « petite mer ». Appréciant particulièrement les herbiers sous-marins (les zostères), sa pérennité dépend et repose sur les pratiques que chacun doit mettre en œuvre pour préserver le Golfe du Morbihan.

En ce sens, des actions en faveur d'une pêche responsable et d'une éconavigation ont été mises en place afin de réduire l'empreinte écologique de ces activités et ainsi pouvoir préserver et transmettre les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles de ce territoire.

ZOOM SUR LES SENTIERS CÔTIERS

Les sentiers côtiers du Golfe du Morbihan sont magnifiques mais aussi fragiles. Proches de la mer, ce sont des lieux privilégiés pour se balader, se ressourcer tout en observant la nature et les paysages. Empruntés depuis des décennies, aménagés plus récemment, ces sentiers permettent de découvrir la diversité des littoraux (prés-salés, marais, vasières, dunes, plages...) et des espèces qui y sont inféodées (sternes, gravelots, passereaux, salicornes, roselières, pruneliers...).

Lieux de multiples usages, ces sentiers se tassent, creusent ou s'érodent. C'est pour des raisons de sécurité et de préservation que les vélos y sont fortement déconseillés, voir interdits sur certaines portions dont de manière systématique sur les servitudes de passage des piétons le long du littoral (SPPL*). Car dans ce cas précis, vous ne le saviez peut-être pas, mais les sentiers passent sur des propriétés privées.

C'est pour les préserver, que le Parc naturel régional et ses partenaires, l'Etat, et les collectivités locales sensibilisent les promeneurs et les randonneurs aux pratiques respectueuses. Sur les sentiers côtiers, pensez à :

- Lire les panneaux d'entrée de sentiers
- Rester sur les tracés
- Préserver la faune, la flore et la quiétude des lieux
- Garder votre chien en laisse et à ramasser ses crottes
- Emporter vos déchets et ceux trouvés en chemin
- Oublier le vélo quand c'est interdit (systématique sur la SPPL* car propriétés privées)
- Eviter les bâtons de marche ou mettre des embouts
- Faire attention aux risques d'incendies
- Être prudent en bord de sentier
- Sourire, nous sommes dans le Golfe !

Prenez le temps de contempler les paysages, d'observer les nombreux oiseaux qui sont de passage et bienvenue dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan !

+ D'INFOS www.parc-golfe-morbihan.bzh



LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de randonnée du Morbihan

Vous ne le savez peut-être pas ?

Les balises que vous trouvez sur les sentiers, sont posées par des bénévoles de la FFRandonnée.

Plus de 150 bénévoles dans le Morbihan travaillent toute l'année pour signaliser les 2020 km de GR® et de GR® de Pays et 2740 km de PR® (Promenade et Randonnée).

SUR LES SENTIERS, NOUS VOUS CONSEILLONS :

- > Équipez-vous de bâtons munis d'embouts en caoutchouc qui limitent l'érosion des sentiers.
 - > Restez sur les chemins balisés.
 - > Tenez votre chien en laisse.
 - > Ramassez vos déchets.
 - > Contactez Suricate
- Si vous remarquez une anomalie sur votre parcours, une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de sécurisation etc...) n'hésitez pas à le faire remonter via l'application Suricate.



NOS MISSIONS :

SENTIERS : le comité du Morbihan est en charge du réseau des itinéraires de randonnées. Il crée, fait homologuer et balise le réseau des itinéraires GR® et GR® de Pays, labellise les itinéraires de Promenade et Randonnée (PR) et travaille en partenariat avec "Golfe Morbihan Vannes Agglomération" pour l'entretien de ce réseau de PR. Il coordonne le travail des baliseurs bénévoles et joue le rôle de conseil et d'expertise auprès des collectivités locales. Il contribue à la sauvegarde des sentiers et au respect de l'environnement.

VIE ASSOCIATIVE : développer la randonnée et les pratiques connexes (marche nordique, longe côte, marche aquatique, marche endurance, rando santé) sources d'enrichissement, de bien-être et de bonne santé, accompagner les associations dans leurs activités et vie associative.

FORMATION : former les bénévoles pour un encadrement de qualité en toute sécurité et permettre la diversification des pratiques. Assurer les formations de baliseurs, collecteurs contributeurs

La Fédération Française de la Randonnée est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique délégataire du Ministère des Sports pour la randonnée pédestre et le longe-Côte, marche aquatique. Elle est la 3ème fédération des sports de nature et rassemble plus de 235 000 licenciés répartis dans 3 500 clubs

RENSEIGNEMENTS

au 02 97 40 85 88 morbihan@ffrandonnee.fr <https://morbihan.ffrandonnee.fr>

Soutenez nos missions !

Adhérez au Comité Morbihan avec la licence Comité.

Gwened au fil de son patrimoine

GWENED GET RED HE GLAD

34



17 km



4h15



Office de
Tourisme
Quai Tabarly



47°39'51.124 N
2°45'31.408 O



Longer la Rabine du côté de l'Office de Tourisme sur 1 km. Quitter l'esplanade à la hauteur de la rue Philippe Lebon (3eme rue à droite) et tout de suite à gauche oblier dans l'impasse Lebon. Tourner à droite rue du Pont Vert et encore à droite au débouché sur la rue Madame Mollé.

Traverser la rue Paul Valéry. Dans le virage, monter par les escaliers et l'Allée Romain Rolland à la Place Anatole France. Traverser la rue Rumor et suivre l'impasse du même nom qui conduit au Jardin de Trussac. Faire le tour du jardin et descendre vers la sortie rue Rumor.

Suivre à droite la rue de la Brise. Tourner à droite rue de Kervénic puis tout de suite à gauche rue des Castors et encore à gauche par la petite rue des Fleurs d'Ajons.

Devant la piscine de Kercado, traverser la rue Winston Churchill et entrer dans le parking à gauche. Traverser le Stade de Kercado et la piste d'athlétisme. Emprunter l'allée bordée d'arbres. Rue Montaigne se diriger à droite vers l'IUT.

Traverser la rue Guillaume Le Bartz et pénétrer dans le parc des Vallons de Kercado. Suivre l'allée à droite et continuer dans la même direction.

Traverser la rue des Vénètes et suivre la rue de l'Amiral Defforges. Après la rue des Chênes verts, suivre le sentier puis l'allée des Troènes. Traverser la rue Jérôme d'Arradon pour emprunter l'avenue J.M. Becl. Place de la Madeleine, prendre à droite l'avenue Franklin Roosevelt.

Tourner à gauche rue Texier Lahoullie puis à gauche rue Jean

Frélaut et Rue Rouget de Lisle. Descendre la rue Garigiano.

Descendre à droite et entrer dans le Parc de Rohan. Cheminer le long du ruisseau. Ressortir sur l'Avenue G. Pompidou. Traverser puis tourner à gauche rue Jean Oberlé. Prendre la rue Taslé à gauche. Dans la rue des Grandes Murailles, trouver le passage souterrain sous les voies de chemin de fer. Longer le domaine du Collège N.D. Le Ménimur. Remonter la rue de Metz. Suivre la rue de Kérizac et trouver le passage entre 2 maisons qui permet l'accès à la passerelle au-dessus de la voie expresse RN 165 Nantes-Lorient. Dans le parc, cheminer par la droite en longeant la lisière du bois.

A la sortie du Parc de Kérizac, tourner à droite et descendre l'Avenue du 4 août jusqu'au pont de la gare. Prendre alors à gauche. Passer devant la gare SNCF et le Centre Hospitalier.

Suivre la rue du 18 Juin 1940 et ensuite la 1ere rue à droite Allée Mathieu Le Clerc. Longer le parc de l'Hôpital. Sur la rue du 50e RC, tourner à gauche rue du Grador. Traverser la rue de Verdun appelée aussi rue des Casernes.

Suivre la rue du 35e RA puis du 28e RA de Vannes puis du Colonel Bourguoin.

Cheminier dans le Parc de Valombois

A l'avenue du Général Delestraint, suivre la piste cyclable à droite puis la rue du RICM, la rue Mozart puis à gauche le sentier en limite de terrain militaire.

Traverser le boulevard et continuer en face par le sentier Martin Henriot. Traverser la rue Jean Martin et prendre en face rue H.

Guillaumet. Tourner à droite sur la rue P.G. Latécoère. Dans le virage à gauche, trouver l'accès au Parc de Tohannic.

Faire ¾ de tour de l'étang. Dans le bois, longer le mur de pierres du château de Limoges par la gauche.

Remonter l'Allée de Limoges.

Presque devant le Château, s'engager à gauche dans l'espace vert qui longe le cimetière de Calmont.

Avenue Raymond Marcellin, suivre la piste cyclable à droite jusqu'au giratoire et suivre le fléchage V45. Traverser la rue Jean Jaurès. Prendre à droite la 1ère sente et trouver un petit giratoire. Poursuivre par la rue Bocquerel. Descendre le chemin du Mintier à gauche.

Rue du Commerce, tourner à droite.

Juste après le chantier naval, descendre vers les quais et retrouver le GR34. Prendre à droite et remonter le quai jusqu'à la Place Gambetta.



Téléchargez
le tracé gpx

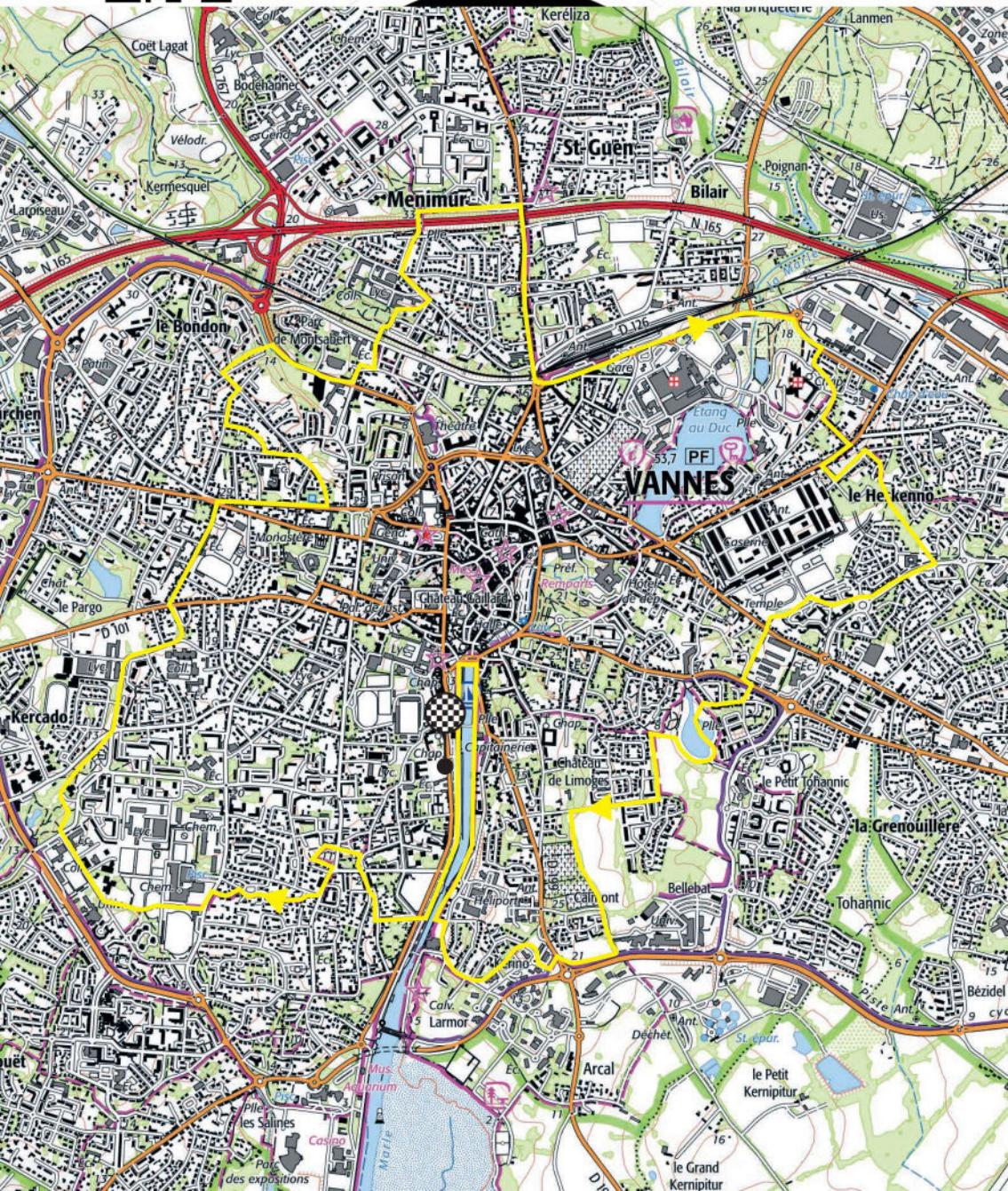


0 200m 400m



- 1 2 5 7 10 11 12

Arrêt : Le port



DÉCOUVREZ LES 46 AUTRES BOUCLES DE RANDONNÉE !

L'INDISPENSABLE GUIDE RANDO



Guide Rando disponible à la vente dans les bureaux d'information touristique du Golfe du Morbihan, ou en ligne sur golfe.bzh/rando

Pour nous contacter :
tourisme@golfedumorbihan.bzh
02.97.47.24.34

Autres éditions en boutique :



GUIDE DU ROUTARD



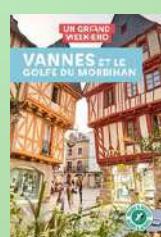
CARTE IGN



CARTE IGN



GUIDE VERT MICHELIN



WEEK END À VANNES

Retrouvez tous nos produits en ligne sur golfe.bzh/boutique